

1815 Le mariage de raison du Valais avec la Suisse

Bicentenaire de l'adhésion du Valais à la Confédération

par Isabelle Evéquoz

Si l'entrée du Valais dans la Confédération helvétique en 1815 relève plus du mariage de raison que du mariage d'amour, deux cents ans plus tard, les deux parties peuvent se féliciter de ce choix qui s'est révélé aussi profitable à l'un qu'à l'autre. Retour sur une histoire qui semblait pourtant mal emmanchée.

Le Valais a conquis son indépendance au cours des siècles en luttant contre toute forme d'autorité: autorité extérieure comme celle des Zähringen de Berne ou celle des Savoie qui convoitaient le passage des Alpes, autorité intérieure exercée par l'évêque ou celle des grands féodaux, comme les seigneurs de la Tour et de Rarogne, dont ils rasèrent les châteaux. Ces pouvoirs obtenus à la force de l'épée, les seigneurs du Haut-Valais, de Conches à Sion, les refusent à leurs sujets du Bas. Seuls les VII Dizains envoient leurs députés à la Diète, gouvernent et dirigent l'Etat, exercent la justice suprême et accaparent toutes les hautes charges. Ce n'est qu'avec la Révolution de 1798 que le Bas s'émancipe du Haut grâce au soutien des Français. Dès lors, le Valais n'est plus maître de ses décisions. Pris dans le giron de la France qui convoite les cols alpins, il est ballotté entre la République helvétique (1798-1802), l'indépendance théorique (1802-1810) et l'incorporation à l'Empire napoléonien (1810-1813). À la chute de Napoléon, les Alliés le poussent à adhérer à la Confédération suisse dont il devient le vingtième canton le 4 août 1815. Sans joie. Le Valais vit difficilement la perte, même partielle, de sa souveraineté. Deux cents ans plus tard, l'union s'est révélée meilleure de ce qu'on pouvait en espérer. Dans la corbeille de la mariée, la force hydraulique, les cols alpins et le pouvoir de séduction de ses montagnes, dans celle du marié, la monnaie commune, les droits, les assurances sociales. Un vrai échange de bons procédés. •



> La fresque d'Ernest Biéler au Parlement de Sion illustre l'entrée du Valais dans la Confédération.

Even though the entry of Valais into the Swiss Confederation in 1815 could be classified more as a marriage of reason than a marriage of love, two hundred years later, the two parties can congratulate themselves for this choice, which has turned out to be just as advantageous for the one as for the other. A look back on a story that appeared to get off to a bad start. Over the centuries, Valais gained its independence by struggling against all forms of authority: exterior authority such as that of the Bern Zähringen or of that of Savoy, who coveted the passage through the Alps, internal authority wielded by the bishop or by the great feudal nobles, such as the lords of Rarogne Tower, whose castles they tore down. The lords of Haut-Valais, Conches and Sion refused to grant this power obtained by the sword to their Bas-Valais subjects. Only the VII Dizains sent their deputies to the Diet, governed and led the state, administering justice and appropriating the high offices for themselves.

It is only with the 1798 Revolution that the Bas emancipated itself from the Haut, thanks to the support of the French. From that time on, Valais was no longer master of its own decisions. Trapped within the French bosom, who coveted the Alpine passes, it was buffeted between the Helvetic Republic (1798-1802), theoretical independence (1802-1810) and the incorporation into the Napoleonic Empire (1810-1813). At the fall of Napoleon, the allies pushed it towards joining the Swiss Confederation, of which it became the 20th canton on 4th August 1815. Without joy. It was with difficulty that Valais lived the loss, even partial, of its sovereignty. Two hundred years down the line, the union has shown itself to be better than was expected. In the bride's basket, the hydraulic power, the Alpine passes and the power of seduction of its mountains, in that of the groom, the common currency, the rights, the social insurances. A meaningful give and take. •